

## **BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL JUIN 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 24 juin 2020

Présents : Patrick MOULIN, Pascale VOUKTCHEVITCH, Patrick DEFRANOUX, Gérard JACOBBERGER, Jean-Pierre AUBERT, Jean-Luc DELACÔTE, Hatice HATON, Ludovic MATHIEU, Jean-François MICHEL, Aline ROMARY et Jean-Louis SAUVAGE.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 « FORÊT »**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2020 de la forêt qui s'établit comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 242 026,61 €
- Recettes de fonctionnement : 242 026,61 €
- Dépenses d'investissement : 29 438,83 €
- Recettes d'investissement : 29 438,83 €

Après étude et discussions, le budget primitif 2020 de la forêt est approuvé à l'unanimité.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 « COMMUNE »**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2020 de la commune qui s'établit comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 599 098,77 €
- Recettes de fonctionnement : 599 098,77 €
- Dépenses d'investissement : 465 904,84 €
- Recettes d'investissement : 465 904,84 €

Après étude et discussions, le budget primitif 2020 de la commune est approuvé à l'unanimité.

### **VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX**

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2019

- Taxe d'habitation : 16,64 %
- Foncier foncière (bâti) : 7,70 %
- Foncier foncière (non bâti) : 25,02 %

Monsieur le Maire présente plusieurs propositions d'augmentation des taux pour 2020.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, retient une augmentation de 1 %, amenant les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 7,78 %
- Taxe foncière (non bâti) : 25,27 %

## **SUBVENTIONS 2020**

Le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes pour 2020 :

- Amicale des Donneurs de Sang de la Vologne : 70 €
- Association des Anciens Combattants de la Commune et environs : 50 €
- Comité de coordination des associations d'anciens combattants de la Vologne : 50€
- Crèche « le parapluie des petits » de Docelles : 150 €